Roncq. — *Infraction à la police des chemins de fer.* — Ces jours derniers, six ouvriers et ouvrières, se rendant à leur travail à Tourcoing ou à Roubaix par le train dit ouvrier, ont été l'objet d'une contravention pour être montés sans billet. C'est un avis que nous donnons à ceux qui tenteraient d'user du même procédé.

— *La fête de Noël.* — Vendredi prochain, jour de Noël, la Musique municipale se fera entendre à l'église Saint-Piat.

Bondues. — *Un cas d'hydrophobie.* — Depuis quelque temps, M. Honoré Dumortier, rentier, au hameau du Christ, avait eu son attention attirée par les allures quelque peu étranges d'un jeune roquet qu'il possédait. Comme le chien avait mordu une jeune fille de 22 ans, Mlle Clara Leclercq, M. Honoré Dumortier le tua d'un coup de fusil : il sacrifia également un chien errant qu'il avait recueilli et ses deux chats.

Le cadavre du roquet fut présenté à M. Mulet, vétérinaire, qui, *sans se prononcer catégoriquement* sur le cas d'hydrophobie, conseilla de prendre toutes les mesures préventives. Mlle Leclercq s'est donc rendue à Lille pour suivre le traitement Pasteur.

M. le Maire de Bondues, prévenu du fait, va prendre un arrêté interdisant la divagation des chiens pendant six semaines.

Bousbecque. — *Un acte inepte de vengeance.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, des personnes mal intentionnées ont pénétré dans la propriété de M. Verbecke-Catteau, au hameau du Blandrisse, et ils ont enlevé une chèvre de grande taille.

A son lever, mercredi matin, M. Verbecke a trouvé sur la route, à cent mètres environ de son domicile, la tête de sa chèvre et quelques pas plus loin le corps du pauvre animal.

On suppose que c'est la vengeance qui a servi de mobile à cet acte inepte.

La gendarmerie d'Halluin a été prévenue.

— *La Fête de Noël.* — A la grand'messe de vendredi prochain, jour de Noël, la Musique Municipale se fera entendre. Elle exécutera le *Lac aux Emeraudes* et un fragment de *Roméo et Juliette* (Bizet).

Les chants seront exécutés par la société chorale.

— *Le grand concert-festival.* — On se rappelle, qu'à la suite de la séance du Conseil municipal de la session d'août, il avait été décidé, pour l'été prochain, un grand concert festival.

La date de cette fête vient d'être arrêtée pour le 30 mai.

Les musiques et les compagnies de sapeurs pompiers des communes environnantes seront invitées à y participer.

Marcq-en-Barœul. — *Distribution de charbon aux indigents.* — A l'occasion de la fête de Noël, le Bureau de bienfaisance fera une distribution exceptionnelle de charbon aux indigents.

LILLE

La question des chiens de trait. — Mardi dernier une délégation de petits commerçants s'est présentée à la préfecture pour entretenir M. le Préfet de la question des chiens de trait.

Ils lui ont remis une pétition revêtue de 400 signatures.

A cette pétition était jointe une lettre dans laquelle les signataires faisaient valoir les motifs de leurs demandes.

« Les services que les chiens rendent aux petits commerçants sont très nombreux, disent-ils. Beaucoup n'ont pas le moyen de posséder un cheval pour le transport de leurs marchandises. Ils doivent user de voitures à bras. De tous temps l'usage des chiens a été admis. Dans le Pas-de-Calais il est toléré. En Belgique cette licence existe pour le bien être du petit commerce.

» Le petit commerce local est menacé par les économats et les coopératives. En leur accordant l'autorisation qu'ils sollicitent les signataires pourront étendre leur commerce et éviteront surtout les contraventions.

» Les marchés aux chiens, devenus déserts, reviendront contre cette faveur; les petits commerçants s'engagent à museler leurs chiens, à ne pas les brutaliser et à leur procurer les meilleurs soins. »

— A la suite de cette démarche, le maire de Lille a pris l'arrêté suivant :

« Vu la loi du 2 juillet 1850 ; la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

» Considérant que les prohibitions relatives à l'attelage des chiens font l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 11 juillet 1876.

» Art. 1er. — Est rapportée la prohibition contenue dans l'article 73, 1°, du règlement de police de la voie publique, ainsi conçue :

» Il est interdit d'atteler les chiens, de leur faire traîner ou porter des fardeaux, de les atteler aux voitures conduites à bras ».

» Art. 2. — Est rapporté l'arrêté municipal du 8 septembre 1885, ainsi conçu :

« Il est interdit à toute personne laissant stationner sur la voie publique des voitures, charrettes et véhicules quelconques, vides ou chargés, d'y atteler des chiens ».

» Récépissé préfectoral du 13 novembre 1896, en exécution de l'article 95 de la loi du 5 avril 1884.

» Le présent arrêté sera mis en vigueur à partir du 1er janvier 1897 ».

Faculté officielle de médecine. — M. le docteur Fockeu, professeur à la Faculté de médecine de l'Etat, vient d'obtenir devant la Faculté des sciences de Paris le titre de docteur ès-sciences pour un travail intitulé : « Recherches anatomiques: »

Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 19 décembre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Arthur Desjardins a offert à l'Académie, de la part de l'auteur, un ouvrage intitulé *le Syndicat mixte, institution professionnelle d'initiative privée à tendance corporative*, par M. Déodat Boissard, docteur en droit, maître de conférences à l'Université catholique de Lille.

Bourse linière de Lille du 23 décembre. — Lins du pays. — Les lins du pays s'enlèvent au fur et à mesure de la fabrication, à bons prix.

Lins de Russie. — Les affaires ont été assez actives cette semaine; le chiffre des transactions a encore un peu dépassé celui des semaines précédentes. La demande continue à se porter sur les lins ruis à terre à livrer. Prix irréguliers.

Etoupes de peignage. -- La filature écoule toujours fort facilement sa production d'étoupes, mais sans fluctuation de prix.

Fils. — Malgré la résistance du tissage à accepter les prix actuels et la période d'inventaire, la filature continue à écouler sa production à prix très fermes, tant pour les fils secs que pour les fils mouillés.

Fils de jute. — La demande continue très active dans tous les genres et à prix très fermes.

Toiles. — Affaires assez calmes, prix fermes.

Marché au blé de Lille du 23 décembre 1896. (Cours commercial.) — On paie les blés de 16.50 à 17 fr. maximum les 100 kilos.

En boulangerie, on tient les farines de 29 à 30 fr.; la vente y est nulle.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 23 décembre 1896.* — CONDAMNATIONS DIVERSES. — Elisa Nessens, expulsion, 8 mois; Eugénie Debondrie, expulsion, 3 mois; Fernand Rabo, coups, 40 jours, 5 fr.; Célina Boulier, outrage à la pudeur, 1 mois, 5 fr.; Philomène Braeckman, expulsion, 1 mois; Jules Peuder, expulsion, 4 mois; Julien Hessel, expulsion, 8 mois; Florimond Janssens, mendicité, 8 mois; François Selez, mendicité, 2 jours ; Adolphe Turbelin, ivresse, 8 jours, 5 fr.; Daniel Verdière, ivresse, 8 jours, 5 fr.; Joseph Wallaert, ivresse, 1 mois.

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du mercredi 23 décembre 1896.* — CARACTÈRE COMMERCIAL D'UN LITIGE RELATIF A LA VENTE D'UN IMMEUBLE. — A l'audience de ce jour le Tribunal de commerce a rendu une décision de principe sur le caractère éventuellement commercial des ventes d'immeubles, actes par leur nature civile.

Ce jugement peut servir de guide aux personnes qui ont à saisir la justice d'une difficulté de cette catégorie. L'affaire qu'il a solutionnée existait au rôle sous le nom Briet contre époux Duperron.

Le jugement expose que le 6 décembre 1895 M. Briet a vendu à Duperron, menuisier ébéniste à Roubaix, une parcelle de terrain sise à Croix, pour le prix principal de 4.688 francs, payables 88 fr. le 1er janvier 1896 et ensuite 200 fr. par trimestre. Il a été expressément convenu que la vente ne serait parfaite à l'égard de l'acquéreur que par le paiement de 1,000 fr. et que les arrhes seraient du quart du prix à défaut d'exécution de la part de l'acquéreur.

En fait, Duperron installa sur le terrain son établissement de charpentier menuisier, après avoir versé le premier acompte de 88 francs et abandonna furtivement le dit terrain et enleva ce qu'il y avait apporté.

Briet, devant ces agissements, l'assigna en résiliation de la convention du 6 décembre 1895 et en paiement du dédit stipulé.

Le tribunal ordonna dans un premier jugement la comparution personnelle des parties devant juge pour fournir leurs explications sur les conditions dans lesquelles était intervenue la convention invoquée. Duperron se déroba et par défaut Briet obtint l'adjudication des frais de sa demande.

Duperron fit opposition et revenant devant le tribunal souleva une exception d'incompétence, disant que la vente de terrain invoquée contre lui étant un acte civil, ne relevait que des juges civils.

A cette exception le jugement répond :

Il est de principe qu'une convention affecte le caractère commercial, quoique par sa nature propre elle n'ait point ce caractère, si elle rattache à l'exploitation d'un commerce et en est l'occasion ou le moyen, et qu'une obligation purement civile de sa nature n'en affecte pas moins le caractère commercial, alors qu'elle a été contractée pour les besoins de son industrie.

Si en général l'achat d'un immeuble par un négociant est un acte purement civil, il en doit être autrement lorsque cet achat a lieu pour les besoins de son commerce, pour l'exploitation de son industrie; dans ce cas ce n'est pas la qualité de négociant qui imprime à la convention le caractère commercial, mais bien cette circonstance que l'engagement dont on poursuit l'exécution a eu exclusivement pour cause et pour but les intérêts du commerce de ce négociant.

Dans l'espèce, la convention qui fait l'objet du procès a été contractée entre deux commerçants : Briet, agent immobilier, et Duperron, entrepreneur de charpente et menuiserie. De l'ensemble des documents de la cause il résulte que Duperron, en achetant le terrain dont s'agit, a fait cet achat dans l'intérêt et en vue de son commerce.

Il est allégué et non contesté qu'immédiatement après l'achat dudit terrain il y a installé son établissement d'entrepreneur de charpente et menuiserie.

Enfin Duperron, en ne se présentant pas devant le juge pour les contredire, les affirmations de Briet sur les circonstances de la cause doivent être tenues pour exactes.

Il y a donc lieu de considérer comme acquis que lors de la vente il a été dit et convenu entre les parties que Duperron achetait le terrain pour y installer un atelier et un magasin de meubles et qu'il s'y est effectivement installé pendant quelques mois comme marchand de meubles. Donc Duperron a acheté le terrain dont s'agit dans l'intérêt et en vue de son commerce; il a fait un acte exclusivement commercial en passant la convention du 6 décembre 1895 en question. Son exception d'incompétence n'est donc point fondée et en conséquence :

Le Tribunal se déclare compétent, prononce aux torts de Duperron la résiliation de la vente et condamne Duperron au dédit stipulé du quart du prix, soit du quart de 4.688 francs, le condamne en outre aux intérêts judiciaires et aux dépens.

Concerts et Spectacles

Association Amicale des Anciens Elèves des Frères. — C'est demain, fête de la Noël, qu'aura lieu, dans la salle de la Maison des Œuvres, Grande-Rue, la soirée récréative organisée en faveur des sociétaires sous les drapeaux.

Le programme de cette soirée est composé de la plus heureuse façon et permet d'espérer un grand succès ; la section dramatique interprètera « Le Poignard », drame en un acte de Botrel, et « L'Hôtel du Lac », vaudeville en deux actes d'Antony Mars ; il y aura en outre des intermèdes de chants, et diverses scènes produites par des artistes en renom. On commencera à six heures précises.

On peut se procurer des cachets au prix de 50 centimes et 25 centimes, à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, chez M. Flipo, 87, Grande-Rue, et chez les membres du comité.

Mouscron (Mont-à-Leux). — La section dramatique du Cercle Saint-Joseph donnera une belle soirée de bienfaisance au profit des pauvres, le jour de Noël, dans la salle des fêtes, au Bois.

La Fanfare Sainte-Cécile et des artistes étrangers y prêteront leur gracieux concours. La salle sera chauffée.

L'entrée est de 1 franc en premières et de 50 centimes en secondes.

Deux comédies en un acte seront représentées : *L'Equipée* par M. A. de Chauvignée et *Rira bien qui rira le dernier*, par G. de Grand Morin.

Croix. — *Fanfare du Créchet.* — Dimanche prochain, 27 courant, à sept heures du soir, dans la salle des fêtes de la ville, grand concert offert par la *Fanfare du Créchet* à ses membres honoraires. Pour donner le plus d'éclat possible à cette soirée, la société s'est assuré le concours du *Club des Intimes* de Roubaix et de plusieurs artistes très distingués.

Le programme, des mieux composés, paraîtra ultérieurement.

Roubaix. — *Union des Trompettes.* — La commission administrative de l'*Union des Trompettes* a décidé, dans sa séance du mardi 22 courant, d'assister au dernier concours qui aura lieu les 6 et 7 juin à Rennes (Bretagne), en division d'excellence; à ce sujet la commission rappelle à tous les bons trompettes qui voudraient participer à ce concours de bien vouloir se présenter au local chez M. Wuilmart, anciennement chez Philémon, le vendredi jour de Noël, de 4 à 6 heures du soir; le nombre est limité à 40; une commission spéciale sera là pour statuer sur les aptitudes pour pouvoir assister à ce concours.

— La chambre syndicale de l' « Union ouvrière de la métallurgie de Roubaix et environs », organise un grand concert suivi d'une brillante tombola pour le jour de la Noël, 25 décembre 1896, à 6 heures précises du soir, au profit de ses membres nécessiteux, dans sa grande salle des fêtes, chez Germain, estaminet Lillois, angle des rues du Chemin de fer et de l'Alouette.

Le programme, très bien composé, comprend, outre de nombreux chants, l'interprétation d'une jolie comédie : *Tous toqués.* — Prix d'entrée : 50 centimes par personne donnant droit à un billet de tombola.

Tourcoing. — *Représentation de « Le Bossu ou le Petit Parisien ».* — Le cercle dramatique du Blanc-Seau donnera, sur l'initiative de la Jeunesse Catholique, une représentation du drame si populaire *Le Bossu ou le Petit Parisien*, le vendredi 25 décembre, à 4 heures et demie, dans la salle de la rue du Sentier. — Prix des places : Places réservées, 2 fr. Premières, 1 fr. Secondes, 0,50 centimes.

— *Concert de la Société des Concerts Symphoniques.* — La Société des Concerts symphoniques de Tourcoing offrira à ses membres protecteurs et honoraires son premier grand concert d'abonnement le samedi 26 décembre, à 8 heures 1/2 précises du soir, dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville.

Elle s'est assurée pour cette solennité le concours d'artistes de grande valeur.

L'orchestre exécutera plusieurs œuvres importantes absolument inédites à Tourcoing ; entre autres : la suite algérienne de Saint-Saëns, le ballet de *Faust*, de Gounod, et l'ouverture du *Roi l'a dit*, de Léo Delibes.

— *Concert de la société « Les Trouvères ».* — Vendredi 25 décembre, à six heures et demie du soir aura lieu, à l'estaminet du « Grand Plaisir », rue de la Latte, 257, le concert annuel offert par la société chorale *Les Trouvères* à ses membres honoraires.

Roncq (Blanc-Four). — *Une soirée récréative.* — L'Association des anciens élèves de l'école des Frères du Blanc-Four donnera dimanche prochain, à 5 heures du soir, une soirée récréative très intéressante.

GRAND THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Dimanche, 27 décembre, à 4 heures précises.

PREMIER CONCERT POPULAIRE (3e année)

Donné par l'**ASSOCIATION SYMPHONIQUE** de l'Ecole de Musique (Directeur J. Koszul) avec le concours de MM. Minssart, baryton et De Bruyne, 1er violon des Concerts-Colonne, du *Choral Nadaud* et de la *Grande-Harmonie* (250 exécutants).

Audition de la **CANTATE NADAUD**.

Prix des places. — Pourtours, fauteuils et loges, 3 fr. 25 ; 1res galeries, 1 fr. 1 fr. 25 ; 2e galeries, 0 fr. 60 c. — Réduction pour cartes de famille à retirer au bureau de location d'ici au 26 décembre, famille de deux personnes, 5 fr. 50 ; famille de trois personnes et au-dessus 1 fr. 25 par personne, location comprise.

Les places pourront être retenues et numérotées chez M. Jubé-Hertog, rue de la Gare du dimanche 20 décembre jusqu'au dimanche 27 décembre à midi, sans augmentation de prix.

Chemin de fer du Nord. — A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, le marché d'Aire, des vendredis 25 décembre et 1er janvier 1897, est reporté aux jeudis 24 et 31 décembre 1896.

En conséquence, les trains de voyageurs T L 2409 et F L 2416 auront lieu entre Aire et Wardrecques les jeudis 24 et 31 décembre, et seront supprimés dans ce parcours les vendredis 25 décembre et 1er janvier 1897.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du mercredi 23 décembre.* — André Cavrois, rue du Château, 19. — Georges Flourens, boulevard Gambetta, 230. — Robert Cooreman, rue de Soubise, cour St-Jean, 18. — François Deledalle, rue Daubenton, 13. — Valentine Dupont, rue Meyerbeer, maison Leblanc, 54. — Florimond Manem, rue Cohem, maison Watteau. — Joséphine Debeule, rue des Filatures, cour Buyse, 3. — Edouard Verschoore, rue de Valenciennes, 4. — Julienne Gilot, rue Meyerbeer, c. Leblanc, 7. — Julienne Carpentier, r. Fourcroy, 27 — *Décès.* — Romain Ducatez, 1 mois, rue d'Alger, 176 cour Cruypeland, 1. — Pierre Deheuvels, 67 ans, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 47. — César Pollet, 7 ans, rue du Curoir, 56. — Edouard Debaudringhien, 30 ans, Hôtel-Dieu. — Madeleine Lenfant, 6 mois, rue St-Laurent, 11. — Florimond Derasse, 87 ans, rue Nain, 39. — Alphonse Huys, 8 mois, Hôtel-Dieu. — Victorine Rousseau, 68 ans, rue des Anges, 63. — *Mariages.* — Arthur Mulliez, voyageur de commerce, 33 ans, boulevard d'Armentières, 93 et Angèle Dufermont, sans profes., 23 ans, rue de l'Ouest, 11. — Clovis Dupuis, marchand boucher, 26 ans, rue Jeanne-d'Arc, 12 et Marie Degeyter, sans profession, 24 ans, rue Fontenoy, 43.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 22 et 23 décembre.* — Albert Vandenbogaerde, Crétinier. — Germaine Duhamel, rue Traversière. — Louise Vanmarcke, Breuil. — Albert Behaghe, Crétinier. — *Déclaration de décès.* — Sophie Baudouin, 20 ans, bobineuse, Carluyère.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 23 décembre.* — Lucien Tanghe, rue de Paris. — Louis Bocquet, rue de l'Espierre. — Robert Lefebvre, rue du Blanc-Seau. — Henri Vandenschaeve, rue de Menin. — Paul Devos, rue Fin de la Guerre — *Déclarations de décès.* — Marie Declercq, 34 ans 10 mois, rattacheuse, rue de la Bailli. — Louis Capelle, 61 ans 6 mois, apprêteur, rue de Wasquehal. — Clémence Catoire, 27 ans 11 mois, ménagère, rue de la Latte 2 4. — Clémence Croin, 58 ans 10 mois, rentier, rue du Haze 88. — Michel Delnatte, 14 jours, Hôpital Civil. — Henri Desplanques, 43 ans 11 mois, rue d'Orléans, 2. — Armande Verhelle, 6 mois, rue Saint-Roch.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille César POLLET fils, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de César-Justin-Joseph POLLET, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1896, à l'âge de 7 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le samedi 26 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Curoir, 56.

NORD

Cambrai. — *Une affaire.* — Le parquet de la Seine a présentement les yeux tournés vers notre arrondissement. Il s'agit d'une affaire qui pourrait prendre une tournure assez grave et dans laquelle est impliqué un Cambrésien conjointement avec un cultivateur d'un village voisin.

Ce cultivateur se trouva veuf, un jour, avec trois enfants. Les deux aînés se marièrent, le troisième enfant, une fille demeura à la maison. Elle était un peu simple d'esprit et de plus, à certaines époques, elle était prise d'épilepsie.

MAISON DU TAPIS — E. DUJARDIN & Cie
7, rue du Vieil-Abreuvoir et 4, rue de la Gare (entresol), Roubaix

Visiter le nouveau Magasin

On y trouve tout ce qui concerne l'Ameublement et la Décoration des Appartements

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE :

SALON ORIENTAL couvert en moquette pure laine — 155 fr.

COMPOSÉ DE :

1 CANAPÉ, 2 FAUTEUILS et 2 CHAISES

TAPIS MOQUETTE – CARPETTES – LINOLEUM

3350 Le plus grand Assortiment et le meilleur marché de la région 4157

Un beau jour, cette fille, aujourd'hui âgée de 20 ans, laissée à elle-même toute la journée et n'ayant pas la force morale nécessaire pour repousser les occasions, devint malade.

Son père s'aboucha avec un de ses amis, un cambrésien qui habitait alors Paris et, en février dernier, le père et la fille débarquaient à Paris chez cet ami où, moyennant finances, — le subside alloué a été de plus de 200 fr. — la jeune fille prit logement.

L'ami complaisant la fit admettre à l'hôpital de « la Maternité » pour la faire rentrer chez lui peu de temps après.

Le 27 mars, la jeune fille était prise d'une attaque d'épilepsie ; elle fut illico transportée, en voiture, dans un hôpital d'où elle échoua à l'asile d'aliénés de Villejuif. Elle a été, depuis, transférée à l'asile de Bailleul.

Mais il y avait un enfant. Qu'est-il devenu ? C'est précisément pour en retrouver la trace que le Parquet de la Seine a ouvert une instruction.

PAS-DE-CALAIS

Tentative de suicide d'une enfant à Calais. — Une fillette de treize ans et demie, Berthe Bouvry, dont les parents habitent rue Berthe, a tenté hier soir, vers huit heures et demie, de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal, non loin du pont de Vic.

Fort heureusement pour cette jeune exaltée qui, sitôt dans l'eau, s'était mise à pousser des cris déchirants, on put la repêcher immédiatement.

Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, Berthe Bouvry, dont la sotte entreprise doit être attribuée à une querelle avec ses camarades d'atelier, a bien promis de ne plus recommencer.

Maman ! Maman ! encore une bonne tartine au beurre d'Ootscamp ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

HUILE DE FOIE DE MORUE
de Norwège

Provenance directe de Bergen

Sous cachets et bouteilles de la maison Soetenay de Dunkerque. Garantie d'une absolue pureté et d'un goût franc : le litre 3 fr.; 1/2 litre 2 fr. 25.

Huile sans cachets, le litre : 2 fr. 50

Pharmacie DELABAERE, 51, *rue d'Inkermann*,
3177 *ROUBAIX* 42550

BELGIQUE

A la Chambre. — Dans sa séance de mercredi, la Chambre a enfin voté le budget des voies et moyens après de longues discussions sur les péages, le fond communal et les droits sur les vins.

Elle a voté — droite contre gauche — les propositions du gouvernement: 60 francs par hectolitre pour les vins en bouteilles et 24 francs par hectolitre pour les vins en cercles.

M. Gillieaux félicite le ministre d'avoir frappé les vins étrangers, tels que le quinquina, etc. Pourquoi, demande-t-on à gauche ? Parce que, répond M. Gillieaux, nos voisins opposent sans cesse des barrières à nos produits.

L'article sur les droits de navigation est également voté, droite contre gauche.

Finalement l'ensemble du budget des voies et moyens est adopté par 67 voix et 23 abstentions.

La Chambre a décidé de partir en vacances jeudi, après le vote du budget des dotations, et de prolonger celles-ci jusqu'au troisième mardi de janvier.

Au Sénat. — Mercredi, le Sénat a voté le contingent, après une longue séance dans laquelle MM. Vandenpeereboom, Bara, Dupont, Nothomb, Piret et Le Clef, ont successivement pris la parole, s'occupant surtout du service personnel qui n'était pas directement en cause.

Le duc et la duchesse d'Orléans à Bruxelles. — Le duc et la duchesse d'Orléans sont attendus à Bruxelles lundi prochain. Leur séjour ne sera que de courte durée. En effet, ils quitteront Bruxelles le surlendemain et se rendront directement en Autriche.

Bruxelles. — *Le gagnant du gros lot.* — Le gagnant du lot de 100,000 fr. à la tombola de l'Exposition de Bruxelles, est M. Célestin Stas, tapissier, tenant un estaminet, rue de l'Abattoir, à Wavre.

Gand. — *Une manifestation contre les coopératives.* — Le « Vrije Burgersbond » a déposé lundi après-midi au gouvernement provincial une pétition signée de sept mille commerçants et tendant à obtenir l'application rigoureuse de la loi sur les coopératives.

Environ deux cents membres du *Bond* stationnaient devant le gouvernement pendant que leurs délégués étaient reçus par M. R. de Kerchove.

Les manifestants sont allés ensuite au *Grand-Hôtel*, où les délégués ont rendu compte de leur mission.

Anvers. — *La fuite d'un notaire.* — Depuis quelque temps, une enquête judiciaire était ouverte à charge d'un notaire de la banlieue d'Anvers.

M. le juge d'instruction Hayois vient de clore cette enquête qui démontre un déficit de 60,000 francs, en l'étude de l'infidèle tabellion.

Le notaire a été arrêté chez sa sœur où il s'était réfugié.

Mystérieuses fusillades à Escanaffles. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un cultivateur, M. Cranskem, avait entendu des aboiements furieux de son chien de garde.

Bientôt un coup de fusil, tiré par un individu caché non loin de là, venait d'abattre l'animal.

M. Cranskem était sorti de chez lui, mais au même moment un second coup avait été tiré et quelques plombs étaient allés se loger dans sa casquette.

L'enquête faite immédiatement par le parquet n'avait rien pu faire découvrir.

Dans la soirée de dimanche à lundi, M. Cranskem se trouvait au milieu de sa famille, lorsque deux coups de fusil furent tirés dans les fenêtres et deux balles vinrent se loger dans le mur sans toutefois blesser personne.

La gendarmerie de Celles a opéré des perquisitions et relevé des empreintes de pieds.

Alost. — *Un homme tué dans une rixe.* — Lundi, à Meire, X., à la sortie d'un café, a été attaqué par cinq individus. Une bagarre a eu lieu et un agresseur est tombé raide mort sur le pavé. Le parquet a été prévenu. Il y a légitime défense.

Verviers. — *Une élection socialiste.* — Le socialiste Fluse a été élu par 14 voix contre 8 et 6 abstentions, échevin des travaux publics.

Tournai. — *Une conférence du R. P. Van Tricht.* — Le R. P. Van Tricht, S. J., le conférencier si apprécié, se fera entendre le 26 décembre, à 5 h. 1/2, au profit de l'œuvre des dames de charité. L'orateur a pris pour sujet : « l'Enthousiasme. » Des cartes d'entrée seront en vente au collège Notre-Dame, à Tournai.

Courtrai. — *La tentative de vol de Mouscron.* — Nous avons dit que Henri Billiet, l'auteur de la tentative de vol chez M. Théodore Pollet, avait été transféré il y a quelques jours de l'hôpital de Mouscron à la prison de Courtrai.

Mercredi matin, Billiet a été transporté à l'hôpital de Courtrai où il restera jusqu'à la guérison de sa blessure.

Les paris et les jeux de bourse. — Le Sénat, on le sait, a voté la loi sur les paris et les jeux de bourse.

En vertu de cette loi, les opérations de bourse qui bornent l'objet du contrat à une simple différence sur la hausse ou la baisse des cours sont frappées de nullité comme contraires aux bonnes mœurs.

Il est regrettable que le Sénat n'ait pas poussé jusqu'au bout l'application de ce principe et qu'il ait refusé de voter au moins le dernier amendement de M. Picard. Celui-ci prévoyant qu'on accorderait pas au perdant le droit de réclamer les sommes perdues une fois payées, avait proposé d'accorder le bénéfice de l'action en répétition au conjoint ou aux enfants du joueur ou aux créanciers antérieurs au paiement.

La haute assemblée a cru qu'admettre cet amendement c'était favoriser les joueurs sans bonne foi au détriment de ceux qui exécutent leurs conventions; c'est très vrai, mais quand on a proclamé l'immoralité du jeu, on ne doit pas avoir si grand souci des intérêts des joueurs. La fortune acquise au jeu est immorale dans son origine, elle n'a pas droit aux protections légales.

La loi nouvelle établit des pénalités sérieuses contre ceux qui servent d'intermédiaires aux joueurs et aux parieurs.

La falsification du beurre au « Vooruit ». — L'instruction de cette affaire se poursuit avec diligence. En attendant qu'elle soit terminée, la *Flandre libérale* a cru devoir interroger une des personnes de Gand qui ont vendu du beurre à la coopérative socialiste. Cette personne, Elodie Mestdagh, qui habite rue du Merle, 14, a fait à notre confrère des déclarations assez graves dont nous lui laissons la responsabilité. Qu'on en juge :

» — Depuis quand ne livrez-vous plus au *Vooruit* ?

» — C'est toute une histoire ! Huit ou dix jours après la visite des inspecteurs sanitaires au *Vooruit*, mon frère et moi avons été invités à nous rendre rue du Nord, à la succursale du faubourg de Bruges. Arrivés là, on nous a fait signer quatre billets par lesquels nous devions nous déclarer seuls responsables dans la saisie du beurre qui a été faite au *Vooruit* par l'inspecteur sanitaire. Après que nous eûmes protesté, on nous dit : « Ecoutez, pour vous c'est 26 fr. d'amende maximum, tandis que pour le *Vooruit*, cela prend tout de suite d'autres proportions. » On ajouta : « Vous conserverez du reste notre clientèle. »

» — Et vous avez signé ?

» — Oui. Huit jours après, nous perdîmes la clientèle du *Vooruit*, nous ne savons pourquoi...

» Et la femme se met à pleurer à chaudes larmes. Nous sommes pauvres et honnêtes, nous dit-elle. J'ai trois mioches à élever, tandis que ces messieurs ont des avocats... gratuitement. Nous ne serons défendus par personne, nous. On a bien mal agi envers nous. Je vous ai fait connaître toute la vérité, comme je l'ai dite au juge d'instruction.

» — Alors, vous n'opériez aucun mélange ?

» Pas le moindre ! D'ailleurs M. le commissaire de police de notre section a fait une visite domiciliaire chez nous pour constater si nous possédions à cet égard le matériel qu'il fallait ! Il n'a rien trouvé. »

LA CUISSON DES POMMES DE TERRE

Cette année les pommes de terre laissent généralement beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité. A la cuisson elles ne donnent qu'un légume dur, aqueux, se mangeant sans plaisir et d'une digestion difficile. Or, d'après M. Camtin, les ménagères ont à leur disposition un moyen facile de prévenir cet inconvénient. Il leur suffit, pour cela, d'avoir soin de ne mettre leurs pommes de terre dans l'eau où elles se proposent de les faire cuire que lorsque cette eau est en pleine ébullition. Cuites ainsi, les pommes de terre, même de qualité défectueuse, deviennent farineuses, fermes, et sont sensiblement améliorées C'est du reste conforme à ce principe de cuisine : « On doit mettre les légumes secs dans l'eau quand elle est encore froide et pour les légumes verts attendre qu'elle soit bouillante.»

AU VÉLODROME ROUBAISIEN

Matchs de Football

L'administration du Vélodrome, de concert avec la commission du Racing-Club Roubaisien, organise pour dimanche une seconde journée de football.

Nos Roubaisiens auront cette fois à défendre les couleurs de leur club contre le Sporting-Club de Bruxelles. A onze heures, le matin, se jouera le premier match entre les équipes secondes des deux clubs. Ce match servira en quelque sorte de débuts aux équipiers seconds du Racing-Club qui ne se sont encore mesurés contre aucun adversaire.

Il est cependant à prévoir que cette partie sera des plus intéressantes, vu l'état d'entraînement et les nombreuses victoires des Bruxellois cette saison. De leur côté, les équipiers Roubaisiens opposeront à leurs adversaires un beau jeu tout fait de tactique et de combinaisons.

Aussi serait-il bien difficile de pronostiquer, de quelque façon que ce soit, sur l'issue de ce match.

Une chose est cependant certaine dès à présent, c'est la lutte chaude et passionnante des deux côtés. L'équipe seconde de Roubaix aura à cœur d'ouvrir sa série de matchs par une victoire, tandis que l'équipe seconde du Sporting-Club de Bruxelles s'efforcera de se maintenir à hauteur de sa réputation.

Les équipes premières de ces deux clubs se rencontreront également en un match qui se jouera l'après-midi à deux heures et demie. Ce match est en quelque sorte la revanche de la partie jouée au Parc Léopold, à Bruxelles, le 22 novembre dernier, où le Racing-Club Roubaisien ne fut battu que par un seul but. Encore ce but fut-il fait accidentellement par un équipier de Roubaix, et ce fut le seul de toute la partie. Aussi les Roubaisiens en appellent-ils de cette défaite qui ne peut vraiment définir la valeur des deux sociétés.

Le match de Bruxelles fut de plus joué sur un terrain peu propice aux exercices de football et de dimensions trop petites. On peut donc être certain que dans le match de dimanche prochain, les équipes premières du Sporting Club Bruxellois et du Racing Club Roubaisien rivaliseront d'efforts, l'une pour conserver une chance acquise, l'autre pour venger une défaite qui ne peut être considérée comme concluante.

Il nous reste à souhaiter que le temps favorise cette journée de sport.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Un grand meeting cycliste à Hem. — A l'occasion de la course Paris-Roubaix, M. Maurice Delecaille, l'excellent sportsman bien connu dans la région, organise à Hem un grand meeting cycliste pour le 2 mai, huit jours après la grande course sur route.

Ce meeting comprendra, entre autres, un rallie-papiers du T.C.F. et une grande course de 100 kilomètres pour l'obtention du « brevet supérieur » de l'Union Cycliste.

FOOT-BALL ASSOCIATION

Une série de matchs internationaux. — La semaine de Noël amène avec elle une série de matchs internationaux dont nos joueurs français ne manqueront pas de tirer d'utiles leçons. Vendredi nous aurons le Club Français contre les English Ramblers; lundi prochain ce sera une équipe mixte composée des meilleurs joueurs français, qui disputera contre une équipe anglaise, le Storrington Football Club, un match qui ne peut manquer de présenter le plus grand intérêt.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 27 décembre aura lieu la troisième exposition des pigeonniers Verbeckers Théophile et Eckmann Ghislain, au siège de la société du Pigeon fidèle, établie chez M. Jean Degrave, angle des rues de Rome et de Solférino. Les amateurs qui visiteront cette exposition auront la satisfaction d'admirer la belle collection de Verbecken, principalement son bon roux, qui remportait la poule unique et le cochon au concours de chez Renard, en septembre dernier.

WATTRELOS. — Le 25 courant, jour de Noël, M. Louis Desplechin exposera toute sa collection de pigeons, en son local, rue de Leers. — Cet amateur a obtenu cette année 48 prix de mises.

— Le 27 courant, M. Henri Barbieux exposera, en son local, Saint-Liévin. — La renommée de ce pigeonnier n'est plus à faire. — Cet amateur figure toujours dans les beaux concours.

TOURCOING. — Vendredi prochain, fête de Noël, M. Charles Desnoyette exposera 50 pigeons choisis de son colombier chez M. André Desbonnet, 36 rue du Calvaire. Cette exposition ne manquera pas d'être intéressante, M. Desnoyette possédant des pigeons ayant été primés jusqu'à St-Vincent.

— La société Justice et Liberté établie à l'Ours à Tourcoing, a l'honneur d'informer les amateurs colombophiles qu'elle commencera ses expositions le dimanche 27 décembre. Le premier exposant est M. F. Desrousseaux qui présentera environ 50 pigeons dont beaucoup sont avantageusement connus.

— Les sociétés colombophiles tourquennoises sont avisées qu'une réunion aura lieu le Dimanche 27 Décembre, à onze heures précises du matin, chez M. L. Welcomme, à la Blanche Porte. Ordre du jour : compte-rendu de la séance des présidents, communications concernant les desiderata présentés et votés, 1° suppression de l'essai de Chantilly du Lundi, 2° tirage au sort par toutes les sociétés désireuses, de tous les concours au-delà de Paris, 3° renouvellement de la commission chaque année. On y invite MM. les Présidents et quelques membres de chaque société.

BLANC-SEAU. — Vendredi 25, jour de la Noël, aura lieu chez M. Emile Catel, au Blanc-Seau, la 3e exposition de pigeons. M. Norbert Devriendt, membre de la commission de la Fédération Roubaisienne, exposera l'élite de son pigeonnier.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une intéressante partie de coqs, qui avait attiré beaucoup d'amateurs, mercredi soir, a eu lieu au Bon Vivant chez M. Noppe ; il s'agissait d'un 3 de 3 pour 50 francs, contre Pirot du Mignon de Mouvaux, avec paires de plaisir à 10 fr. Le Bon Vivant a gagné la première paire ; Pirot du Mignon a gagné les deuxième et troisième paires. Grande animation et paris sérieux. Le rendage de cette partie aura lieu le 24 janvier chez M. Desrousseaux à l'Ours.

— Jeudi 24 décembre, on jouera un beau 2 de 3 pour 50 fr. à l'Ours, rue Pellart, rendage contre l'Enflé. Mise au parc à quatre heures et demie. D'importants paris sont déjà engagés Avis aux amateurs.

— Vendredi 25 décembre, jour du Noël, au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, 144, 3 p. mort pour 100 fr. paire de plaisir à 20 fr., contre Roulers et Kachthem. Mise au parc à 4 h. 1/2.

LYS-LEZ-LANNOY. — Vendredi prochain 25 décembre, jour de la Noël, attaque d'un 3 de 5 pour 50 francs chez Mme veuve Marcellin, café de la Gare, contre Leers.

TOURCOING. — La société du Coq Chantant, établie chez Louis Verkamer, à Tourcoing, a l'honneur d'informer les amateurs de coqs qu'elle jouera dans son parc, le vendredi 25 décembre, jour de Noël, le rendage d'un 3 de 5 pour 50 fr. paire de plaisir à 10 fr., contre l'Ours. Mise au parc à 4 heures.

TIR AUX LAPINS

Un grand tir aux lapins sera offert vendredi prochain 25 décembre 1896 par M. Charles Morille, à la Maison Blanche, à Croix. Il y aura un lapin par tireur. Le prix de la mise est de 2 fr. 50. L'inscription commencera à 3 heures 1/2. Le tir est complètement couvert, bien éclairé, chauffé. Des fusils et des cartouches seront à la disposition des amateurs. Le tireur sera responsable des accidents qu'il pourrait occasionner.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard Lenoir.) — Direction Mme veuve Gustave DESCHAMPS. — Bureaux à 5 h. 1/4. Rideau à 6 h. 0/0. — Vendredi 25 décembre. — *Le Voyage de Corbillon*, opérette nouvelle en quatre actes. — Le spectacle commencera par : *La Grâce de Dieu ou la Vertu récompensée*, grand drame en cinq actes.

AVIS

GRANDS MAGASINS DU

PAUVRE DIABLE
56, 58, 60 et 62, place du Théâtre
LILLE

FIN DE SAISON
Actuellement
ET JOURS SUIVANTS
GRANDE MISE EN VENTE
DES

Soldes et Occasions
DE FIN DE SAISON

Robes, Costumes et Confections
POUR DAMES ET ENFANTS

RABAIS CONSIDÉRABLES
SUR LES
COUPES de Robes et les COUPONS

Expédition franco de port à partir de **25** *fr.*

PRÊTS GARANTIS
avec la nouvelle Police de
L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS
La plus FORTE Cie d'assurances sur la vie

Demander brochures et renseignements à M. **Déprez**, Directeur Régional, 1, Place de la République, Lille. 42729d

Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

DÉPÔT Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*

42466

U N DOCUMENT

Un nouveau document vient s'ajouter aux renseignements que nous avons publiés il y a quelques jours au sujet de la guérison surprenante obtenue chez M. Tirlemont, rue Chevalier-Français, 43, à Saint-Maurice-Lille, par le dépuratif Delezenne et le Baume Sainte-Geneviève. Ce document justifie amplement les renseignements que nous avons donnés et nous en acceptons l'insertion dans l'intérêt des personnes atteintes d'**eczémas, dartres, abcès, âcretés, plaies, ulcères de varices aux jambes.**

« Nous soussignés, habitants de la paroisse Saint-Maurice-des-Champs, reconnaissons volontiers que la guérison du sieur Tirlemont nous a paru merveilleuse, en considération du triste état dans lequel nous l'avions vu.

» MAES frères, brasseurs; CATEL, bailli à Saint-Maurice, rue Pascal; COLLET, clerc de notaire, rue Pascal; VENDENBROUCK, rentier, rue de la Louvière; LEBEVER, rue du Chevalier-Français; DESMET, Grande-Route de Rouqaix; Isidore PLEIS, Grande-Route de Roubaix; DESWARTE, rue Saint-Gabriel; LEFEBVRE, rue Pascal; GILMANN, rue du Chevalier-Français, etc., etc. »

Il existe 3 numéros de Baume Sainte-Geneviève :

Le n° 1 est pour les irritations, abcès, clous, anthrax, plaies.

Le n° 2 pour les dartres, exzémas, ulcères variqueux des jambes.

Le n° 3 pour les plaies cancéreuses et les affections parasitaires.

Le prix, quel qu'en soit le numéro, est de 1 fr. 50 le pot. Le flacon de Dépuratif coûte 4 francs. MM. **DUBUS et DELPLANQUE**, pharmaciens, 7, rue des Arts, à Lille, en font l'envoi contre demande accompagnée d'un mandat poste de 6 fr. 10 (franco gare). 42704d

LES MALADIES SECRÈTES ET LES MALADIES DE LA PEAU — DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
sont guéris très vite par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE, médecin-pharmacien
LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 5 heures

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage

« Conseillez à vos amis la demi-boite de **soixante centimes** des *Pilules Clérambourg* connues dans votre contrée depuis plus d'un siècle. Véritables *grains de vie*, elles guérissent les maladies du sang en le purifiant et rétablissent les santés ébranlées. **C'est le remède pour tous.** Soixante centimes dans toutes pharmacies ». 42738d

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage de **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faites usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La blle 4 f. 6 blles fo 23,60

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

Un journal illustré pour la famille
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Paraît en 16 pages tous les **Dimanches**
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.

On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.

Demander comme spécimen le numéro du 20 décembre qui vient de paraître, contre 15 cent.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 24 décembre.

Très petite séance avec prix inchangés.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 24 décembre.

(*par télégraphe*)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, ... b. Plata, . b. Cap et ... b. Espagne.

Le Havre, 23 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Marché calme et vendeurs à la cote qui a été laissée sans changement, ce matin.

On a émis hier soir 7 filières, ce qui portait le total jusqu'à ce jour à 115 filières.

Les filières émises hier ont été arrêtées, mais on en a émis ce matin 6 nouvelles, *les seules* en circulation sur un total de 121 jusqu'à ce jour.

Cette après-midi, marché calme, et la cote a été laissée sans changement.

A terme on a coté :

50 b. janvier 112,50, 250 b. mars 116,50, 50 b. avril 116,50, 25 b. juin 117,50, 50 b. décembre 1897 119.

Londres, 22 décembre.

Depuis la clôture de la dernière série de nos enchères périodiques de laines coloniales, les affaires en tous genres ont été très calmes Il est arrivé quelques ordres des Etats-Unis ; toutefois ceux-ci ont été peu importants et ont été exécutés généralement aux cours de clôture des dernières enchères.

Les arrivages jusqu'à ce jour pour la première série des enchères en 1897 se répartissent comme suit : Nouvelle Galles du Sud 7746, Queensland 11.419, Victoria 10.567, Australie du Sud 6543, Australie Occident 1584, Nouv. Zélande 5177, Cap et Natal 29.475, total 72.481 balles, y compris 28.000 b. (dont 10.000 b. Australie et 18.000 b. Cap) ont été expédiées directement.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradford, 23 décembre.

Les quelques achats de laines effectués pour le compte de l'Amérique n'ont guère amélioré la situation du marché. Les détenteurs ne forcent pas la vente, mais les prix sont un peu plus faibles.

En fils le commerce d'exportation est limité à quelques petits lots. Les filateurs se plaignent de la difficulté qu'ils éprouvent d'obtenir les difficultés et le travail diminue de semaine en semaine.

Il se traite très peu d'affaires en tissus.

Glasgow, 23 décembre.

Comme il arrive à cette époque de l'année, les détenteurs s'efforcent de diminuer leurs stocks, et il s'est traité quelques affaires cette semaine, en particulier pour l'exportation.

Halifax, 23 décembre.

L'allure des affaires a été un peu plus animée par suite de demandes venues d'Amérique, et les prix sont très fermes.

La situation est également meilleure en fils : les filateurs sont mieux pourvus d'ordres. Les prix sont maintenus.

Le commerce des tissus est calme, excepté pour la draperie qui est l'objet d'une demande active des Etats-Unis.

LE COMMERCE AVEC L'ALLEMAGNE

I.

Moyens à employer pour développer les transactions commerciales de la France avec l'Allemagne.

— SUITE —

II. — Les produits, matières ou articles manufacturés de notre circonscription susceptibles d'être importés en France sont les suivants : houille et coke, fer brut, plomb, zinc, minerai de fer, argile pur, produits réfractaires, câbles télégraphiques et métalliques, acier en barre et fils d'acier pour limes, couteaux, ciseaux, aiguilles, chlorure de chaux, salpêtre, terre de chamotte, tuiles pour toitures, briques pour construction, briques vernis sées, kaolin et feldspath, peaux de veaux passées à la chaux ou salées, chanvre, étoupe, houblon, cire, jambons, charcuterie commune, viande de mouton, gibier, écrevisses, bois de construction bruts et sciés.

Machines et parties de machines, machines à coudre, à faire des tresse-métiers pour fabriquer les dentelles d'imitation, clous, serrures, poignées artistiques pour meubles en bronze, cuivre ou laiton, objets de laiton, chaînes en cuivre ou en

FABRIQUES AUX PARISIENNES
Roubaix — *16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16* — Roubaix

CADEAUX
POUR FÊTES DE NOËL ET NOUVEL AN

Robes, Douillettes, Tabliers, Pelisses, etc. Grand choix de Mouchoirs

CHEMISES BLANCHES pour hommes et jeunes gens, toutes faites et sur mesure

RIDEAUX EN TOUS GENRES